

## Compte rendu – Session de travail du mardi 15 juin 2021

Compte rendu de la session de travail tenue par les membres du Conseil de la Ville de Trois-Rivières le 15 juin 2021 en présence des journalistes par visioconférence.

Sont présents les membres suivants : M. François Belisle, Mme Ginette Bellemare, Mme Maryse Bellemare, M. Dany Carpentier, M. Michel Cormier, M. Daniel Cournoyer, M. Claude Ferron, M. Pierre-Luc Fortin, M. Jean Lamarche, Mme Mariannick Mercure, M. Pierre Montreuil, Mme Valérie Renaud-Martin, M. Denis Roy, Mme Sabrina Roy et M. Luc Tremblay.

## Examen, suivi (sauf huis clos) et approbation du compte rendu de la session de travail ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021

<b>Sujet</b>	Aucune modification n'est apportée au compte rendu de la session de travail du 1 <sup>er</sup> juin 2021.
<b>Décision : s. o.</b>	
<b>Responsable de l'exécution : s. o.</b>	
<b>Échéancier / suivi : s. o.</b>	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure : s. o.</b>	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés : s. o.</b>	

## Analyse des points à l'ordre du jour de la séance publique

<b>Sujet</b>	<p>Des questions sont posées en lien avec les points 1, 10, 15, 38, 85 et 90.</p> <p>Plus précisément, au point 1, M. Pierre-Luc Fortin demande quelle est la vision de la Ville par rapport aux habitations saisonnières pour travailleurs agricoles. Il demande si les aspects de densité et de micro-milieus de vie ont été discutés et réfléchis. M. Robert Dussault répond que la Ville regarde ce qui se fait en Montérégie et tient à s'assurer que ces habitations ne prendront pas la forme de roulotte et que le propriétaire ne pourra pas louer ces bâtiments à l'extérieur des périodes de culture.</p> <p>Au point 10, M. Daniel Cournoyer souhaite en savoir plus sur les avancées de trottoir. M. Claude Ferron répond que les travaux sont réalisés à l'aide d'une subvention MADA et permettent de sécuriser un endroit dangereux qui a été priorisé par l'arbre décisionnel.</p> <p>Au point 15, M. Daniel Cournoyer souhaite en savoir plus sur les travaux. M. Ghislain Lachance répond que des avancées de trottoir seront faites et la rue élargie pour que la circulation soit plus sécuritaire autour de l'école, et que les enfants puissent traverser à un seul endroit sécurisé plutôt qu'un peu partout aux alentours de l'école.</p> <p>Au point 38, M. Pierre Montreuil demande si les 100 000 \$ sont versés à une compagnie à numéro. Mme France Cinq-Mars répond que c'est le cas. M. Dany Carpentier demande ce qui arrive lorsqu'une entreprise qui a reçu un prêt ferme ses portes ou fait faillite. Mme Cinq-Mars répond que le processus est complexe, mais que le prêt peut être radié des livres de la Ville. M. François Belisle demande s'il est possible d'ajouter une disposition concernant le remboursement aux ententes de prêt. Mme Cinq-Mars rappelle que pour les prêts FLI et AERAM, la Ville applique les règles édictées par le gouvernement et non pas ses propres règles. Elle propose aux élus d'inviter un membre d'IDÉTR à une prochaine rencontre afin qu'ils puissent poser leurs questions en lien avec les dossiers de prêts et les éventuelles faillites.</p> <p>Au point 85, M. François Bélisle demande à quel moment se termine la gratuité des parcomètres. M<sup>e</sup> Annie Pagé répond que la gratuité prendra fin le 19 juin 2021.</p> <p>Au point 90, M. Daniel Cournoyer s'interroge sur l'embauche du chef de police actuel à titre de conseiller stratégique une fois sa retraite officielle à la fin de l'été ainsi que sur le montant de son contrat. Mme France Cinq-Mars répond que M. Martin est embauché à titre de conseiller stratégique pour l'analyse ainsi que les plans et devis du quartier général de la Police et pour faire un suivi des recommandations du Livre vert. M<sup>e</sup> Annie Pagé ajoute que les coûts auraient été beaucoup plus élevés si une firme externe avait été embauchée.</p> <p>M<sup>e</sup> Yolaine Tremblay annonce que le point 77 est retiré et sera remplacé par une autre résolution en Affaires nouvelles. M<sup>e</sup> Annie Pagé demande le retrait du point 91 puisque des vérifications supplémentaires doivent être effectuées. Par la suite, M<sup>e</sup> Tremblay annonce l'ajout de trois points en Affaires nouvelles : deux contrats octroyés à l'entreprise Boisvert pour des travaux de remplacement du réseau d'eau potable et d'égout, incluant les accessoires, sur les rues Saint-Léon (878 511,91 \$) et Sainte-Marie (750 735,01 \$) et une subvention d'aide de 10 000 \$ à l'Association des Scouts du Canada, district de la Mauricie, pour des travaux de nettoyage afin de rendre le site sécuritaire pour les enfants inscrits au camp de jour.</p>
<b>Décision :</b> Retirer les points 77 et 91 de l'ordre du jour de la séance publique.	
<b>Responsable de l'exécution :</b> Direction du Greffe, de la gestion des documents et archives.	
<b>Échéancier / suivi :</b> Séance du 15 juin 2021.	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure :</b> s. o.	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés :</b> s. o.	

## Points demandés par les élu·es et les élus municipaux

<b>Sujet</b>	<p><b>Projet post-Talbot – M. Pierre-Luc Fortin</b></p> <p>M. Pierre-Luc Fortin rappelle que lorsque la décision de démolir l'aréna Jean-Guy-Talbot a été prise, un projet de remplacement devait être mis en branle, après le temps nécessaire pour effectuer une analyse des besoins. La démolition a été annoncée et est presque terminée, mais aucun projet n'a encore été mis en branle pour la construction d'un centre multidisciplinaire. M. Fortin affirme que déjà deux années ont passé et que rien n'a été présenté, que l'attente a assez duré et qu'il est temps que le projet avance. Il revient sur sa proposition de plan directeur pour un pôle sportif dans le Bas-du-Cap et souhaite un projet concret rapidement. Les élus du secteur est de la Ville abondent dans le même sens. M. Ghislain Lachance répond que le sujet a été abordé à la dernière réunion du Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire (CCLVC), et que l'équipe des Loisirs est rendue à l'étape de la consultation des organismes, ce qui est difficile en temps de pandémie. Il rappelle que les directions des Travaux publics et de la Culture, des loisirs et de la vie communautaire ont été extrêmement sollicitées depuis mars 2020 en raison de la pandémie et qu'elles ont manqué de temps pour se consacrer au projet de remplacement. Il ajoute que cette démarche fait aussi partie du grand projet des Jeux du Québec et qu'une analyse des actifs est en cours pour un dépôt en septembre. M. Denis Roy, président du CCLVC, affirme qu'il a déjà été question d'un projet de remplacement, mais qu'aucun échéancier précis n'avait été fixé. Il ajoute que la question sera abordée à une prochaine réunion du CCLVC, probablement en août, et qu'il interpellera ses collègues pour qu'ils y assistent. M. Fortin revient sur la lenteur du processus. M. Lachance répond qu'il a bien compris le message et qu'il communiquera avec Mme Sophie Desfossés, à son retour de vacances, pour voir s'il est possible de faire un rapport du processus d'analyse pour rassurer la population.</p> <p><b>Formation et motivation du personnel – Positionnement Employeur de choix (conférence 22 juin) – Mme Maryse Bellemare</b></p> <p>Mme Maryse Bellemare informe ses collègues qu'en reconnaissance du travail exceptionnel des employés municipaux depuis le début de la pandémie, la Ville organise une demi-journée de formation et de motivation du personnel à l'Amphithéâtre Cogeco le 22 juin 2021, en avant-midi. Le conférencier invité, M. Sylvain Guimond, abordera les thèmes du changement, de la résilience et du travail d'équipe. Mme Bellemare souhaite obtenir l'aval du Conseil pour utiliser l'Amphithéâtre Cogeco et interrompre les services municipaux de 9 h 30 à 12 h, le 22 juin et souligne que cette initiative est appuyée à l'unanimité par tous les membres de la Commission des services organisationnels. Les membres du Conseil sont emballés par cette initiative et donnent unanimement leur accord à la tenue de l'activité de formation et de motivation.</p>
<b>Décision :</b> s. o.	
<b>Responsable de l'exécution :</b> s. o.	
<b>Échéancier / suivi :</b> s. o.	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure :</b> s. o.	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés :</b> s. o.	

## Tour de table des présidentes et présidents des comités et des commissions (sauf huis clos)

<b>Sujet</b>	<p>Les présidentes et présidents des comités et des commissions présentent les points importants et les recommandations émanant de leur comité ou commission devant être approuvées par tous les élus.</p> <p><b>Comité sur la culture, les loisirs et la vie communautaire :</b> M. Denis Roy annonce qu'Espace Muni, qui a tenu son colloque en mode virtuel à Trois-Rivières au printemps 2021, demande de revenir à Trois-Rivières, cette fois en présentiel, au printemps 2022. Le Comité recommande de ne pas accepter la demande puisque ce colloque demande beaucoup d'organisation et qu'en 2022, Trois-Rivières sera l'hôte du congrès de l'Association québécoise du loisir municipal.</p> <p><b>Comité sur la mobilité durable et la sécurité routière :</b> M. Pierre Montreuil présente deux recommandations au Conseil : 1) le Comité sur la mobilité durable et la sécurité routière (CMD SR) demande au Conseil de lui allouer un budget supplémentaire de 8 500 \$ provenant des revenus excédentaires 2021 pour installer de la signalisation supplémentaire; 2) le CMD SR demande d'inscrire un programme d'un million \$ au PTI pour les années 2022, 2023 et 2024 afin de cibler et de réaliser des projets découlant du Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM). Ces projets seraient subventionnés à 75 % par le programme de subvention Redressement des infrastructures routières locales et coûteraient 250 000 \$ par année à la Ville. Les membres du Conseil sont d'accord avec les deux recommandations.</p> <p>M. Montreuil annonce ensuite qu'il a assisté à la réunion du conseil d'administration de la Classique internationale de canots pour la première fois à titre de membre. La Classique aura lieu cette année. M. François Belisle demande que les trois villes hôtes soient de facto membres du conseil d'administration plutôt qu'en rotation. M. Montreuil abordera le sujet à la prochaine réunion du conseil d'administration.</p> <p><b>Comité sur le développement durable et l'environnement :</b> Mme Mariannick Mercure résume la dernière réunion du Comité : présentation de Bassin versant Saint-Maurice et lancement de la Politique environnementale et de son plan d'action à huis clos à la rencontre du 22 juin pour une adoption à prévoir à la séance du 6 juillet 2021.</p>
<b>Décision :</b> s. o.	
<b>Responsable de l'exécution :</b> s. o.	
<b>Échéancier / suivi :</b> s. o.	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure :</b> s. o.	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés :</b> s. o.	

## Bilans, résultats de sondage et états de situation par les fonctionnaires

<b>Sujet</b>	<b>Rapport annuel 2020 – Disponible – Mme France Cinq-Mars</b> Mme France Cinq-Mars annonce le dépôt du rapport annuel 2020 qui contient 50 pages. Première édition épïcène, le rapport annuel présente les mandats, la vision et les réalisations de l'année 2020 de toutes les directions ainsi que les pôles transversaux, les grands projets distinctifs ainsi que les prix et distinctions. De plus, une section du rapport est consacrée à la gestion de la pandémie.
<b>Décision</b> : s. o.	
<b>Responsable de l'exécution</b> : s. o.	
<b>Échéancier / suivi</b> : s. o.	
<b>Qui est arrivé ou a quitté pendant ce point (élu) – heure</b> : s. o.	
<b>Documents remis, discutés, projetés ou écoutés</b> : s. o.	